



République Française - Département de l'Essonne

COMMUNE DE TIGERY

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS ET PERISCOLAIRE

PROJET PÉDAGOGIQUE ET DE FONCTIONNEMENT

2022– 2023

TIGERY

PROJET PEDAGOGIQUE

L'EQUIPE

Les animateurs sont les garants du bien-être des enfants accueillis. Ils doivent veiller à leur sécurité morale et affective. Les valeurs de la république ainsi que la prévention des violences et incivilités mais encore la laïcité ou la mixité sont mises en avant dans les actions menées par l'équipe au travers des jeux et activités mises en place dans la programmation. Des échanges et discussions sont initiés tout au long des journées et les animateurs peuvent ainsi écouter les enfants et échanger avec eux sur des thèmes divers et variés. Les animateurs sont également le lien avec les familles et les différents acteurs de la vie en collectivité (les différents services de la commune, les partenaires, les fournisseurs) ils sont l'image de la commune au travers de leurs actions et de leur attitude et comportement. L'équipe élabore le projet pédagogique en réunion avec la directrice et son adjointe. Ce projet est remis à jour chaque année scolaire. Les animateurs doivent faire vivre le centre de loisirs et ils sont les acteurs de l'animation et de la vie quotidienne et des activités proposées. L'animation est une tâche quotidienne et le cœur de leur métier. Enfin les animateurs sont les coéquipiers des enfants dans la réalisation de leurs projets. En effet les enfants ont des projets qu'ils mettront en place lors des mercredis grâce à l'aide de leurs animateurs référents. L'équipe d'animation est construite sur des relations de confiance et de complémentarité dans les compétences de chacun et le partage des connaissances individuelles, c'est ce qui en fait la richesse. Pour finir, les animateurs se doivent d'apporter une réponse aux situations auxquelles les enfants sont confrontés sans pour autant avoir un avis ou une réponse personnelle. Les enfants peuvent s'appuyer sur l'équipe encadrante pour développer leurs compétences ou leurs aptitudes. Les animateurs sont titulaires du BAFA ou d'un CAP petite enfance ou possèdent un diplôme équivalent. Le nombre d'animateurs non diplômés reste minime, en proportion raisonnable et dans les normes imposées par la SDJES (max 20%). Des réunions de réflexion et de concertation entre animateurs ont permis d'élaborer un livret de l'animation interne à l'accueil de loisirs de Tigery. Il regroupe toutes les réflexions faites concernant l'accueil des enfants, et le rôle des animateurs et de l'équipe en général. Ce livret est distribué à chaque animateur et chaque nouvel intervenant auprès des enfants de la ville. Ce livret est en cours de mise à jour actuellement

L'équipe de direction est constituée de la directrice, de son adjointe qui est également référente sur le groupe des Ormes et d'une référente périscolaire au groupe du Clos. Un animateur est également apte à diriger l'équipe en cas de nécessité. L'équipe est soit titulaire du BAFD soit titulaire du grade d'animateur territorial de catégorie B. Il existe un réel travail de coopération et de confiance dans les prises de décisions.

La directrice gère les différents accueils périscolaires sur les deux sites scolaires en partenariat avec l'adjointe de direction et la référente périscolaire ainsi que l'accueil du mercredi. Elle dirige l'équipe et anime les réunions de préparation et de bilans des différentes périodes. Elle

COMMUNE DE TIGERY

répond aux besoins et aux questions des parents. Elle s'assure d'être en conformité dans les différents accueils périscolaires, et vérifie les points de sécurité des locaux périodiquement

La directrice a un rôle formateur et délivre les certificats d'aptitude pour les animateurs stagiaires en validant ou non les stages pratique BAFA, accompagne et coordonne les agents dans des processus de formation. Les accueils périscolaires forment également des stagiaires de découverte de classe de 3^{ème} ainsi que des stages de formation petite enfance en vue du CAP. La directrice élabore le projet pédagogique en le travaillant en amont avec l'équipe d'animation une fois par an. Elle assure également la fonction de suivi sanitaire dans la supervision des soins apportés aux enfants malades ou blessés. Elle tient à jour les registres de soins et les Projets d'Accueil Individualisés des enfants présentant des particularités médicales. Elle dresse des bilans de suivi des enfants en situation de handicap accueillis dans les structures collectives, et en rend compte à son supérieur hiérarchique. La directrice rend compte aux élus et à la hiérarchie de l'organisation générale mais aussi des différents projets de l'équipe et des bilans de périodes. Son rôle est également d'organiser et de programmer les emplois du temps des agents. La gestion humaine et administrative est la tâche la plus importante en terme de proportion (budget, gestion des recrutements, suivi des dossiers administratifs des agents, déclaration des heures effectuées et des congés, suivi et proposition des formation, organisation des réunions, bilans, évaluation des temps péri, évaluation des agents, organisation des emplois du temps...). La direction assure le lien avec les différents partenaires : directrices des écoles de la commune, fournisseurs, autres services, hiérarchie, élus, parents, SDJES...

La directrice permet la mise en œuvre des différents projets des animateurs. Elle remplace au pied levé ou en cas de besoin les animateurs. Elle fait le lien entre la hiérarchie et les agents, fait les télé-déclarations auprès des services de l'état (SDJES). L'équipe de direction organise les mini-séjours et séjours en lien avec l'accueil de loisirs

Elle transmet et partage les valeurs de la république et de la laïcité mais également les valeurs de l'animation et du bien-être ainsi que de la bienveillance.

Met à disposition les moyens humains et matériels afin de permettre l'application du projet pédagogique, et gère la communication en interne et en externe

Le projet pédagogique et de fonctionnement du périscolaire et de l'accueil de loisirs sont impactés par la situation sanitaire exceptionnelle depuis le mois de mars 2020. Aujourd'hui la situation sanitaire étant stable, le niveau de protocole est le niveau « socle »

Le dernier protocole en place s'applique de la manière suivante :

- Accueil en présentiel
- Pas de restriction particulière sur les activités physiques et sportives
- En termes de protocole sanitaire, les recommandations générales sont celles édictées par le ministère de la santé et de la prévention

COMMUNE DE TIGERY

- Le lavage des mains est la principale précaution à prendre ainsi que la désinfection des surfaces une fois par jour

Ce projet est élaboré en tenant compte des objectifs éducatifs de la ville et des trois axes prioritaires de celle-ci :

- Favoriser la réussite scolaire et éducative et l'équité dans l'accès à l'éducation
- Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement
- Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux qui tend vers le bien-être de l'individu

1°) Les objectifs pédagogiques du PEDT

A) Favoriser la réussite scolaire et éducative et l'équité dans l'accès à l'éducation en proposant une diversité d'actions sportives et récréatives afin de développer une motricité harmonieuse. Cet objectif englobe également la promotion de la santé et du bien-être des enfants dans toutes les actions éducatives et notamment le mieux manger. Il s'agit en sus de proposer l'accès aux loisirs pour tous.

Moyens utilisés :

- Proposer des activités cohérentes avec les temps d'accueil (périscolaire du soir ou mercredi afin d'adapter la durée)
- Permettre au personnel encadrant de se former
- Alternier les activités physiques et les activités manuelles et culturelles
- Travailler en lien avec les écoles et les différents partenaires (Mascaret, Marpa)
- Mettre en place des actions de communication avec les parents (guide enfance, portes ouvertes, fête du centre)

Moyens d'évaluation :

- Nombre d'actions donnant une large place à l'expression des enfants (sport, santé, bien-être, éducation, citoyenneté) et nombre d'actions diverses de loisirs
- Inclusion dans un maximum d'activités, des enfants en situation de handicap
- Taux de fréquentation au centre
- Taux de fréquentation au périscolaire
- Pourcentage de personnel formé ou en demande de formation
- Nombre d'action de sensibilisation
- Mise en place d'un support de présentation de l'offre

COMMUNE DE TIGERY

B) Consolider pour tous les enfants une offre éducative de qualité permettant leur développement et leur épanouissement

Moyens utilisés :

- Varier les programmations en fonction des demandes des enfants
- Tenir compte de l'évolution des technologies dans les activités
- Proposer des activités ludiques qui permettent un apprentissage et de l'éducatif
- Permettre aux enfants de développer leurs compétences
- Susciter l'envie de découvrir de nouvelles activités
- Promouvoir le bien être au travers d'activités physique, culturelles ou manuelles
- Permettre aux enfants de faire le choix de participer ou non aux activités
- Proposer des activités physiques accessibles aux différentes tranches d'âge de 3 à 10 ans
- Proposer des activités en lien avec la santé et la sensibilisation au bien manger, au bien-être.
- Proposer des activités de loisirs qui permettent l'inclusion (voir paragraphe sur l'accueil d'enfants en situation de handicap)
- Promouvoir la santé et le bien-être des enfants

Moyens d'évaluation :

- Nombre d'actions donnant une large place à l'expression des enfants dans les domaines du bien-être, du sport et de la citoyenneté
- Former les professionnels
- Taux de fréquentation aux activités
- Nombre de demandes des enfants
- Satisfaction des enfants des différentes tranches d'âge
- Variété des propositions d'activité
- Nombre d'actions concernant la prévention de la santé

Accueillir des enfants en situation de handicap

L'accueil de loisirs peut recevoir des enfants en situation de handicap.

Les objectifs :

- Intégration sociale
- Accès aux activités et loisirs
- Motricité globale
- Autonomie
- Concentration et patience
- Notion de groupe

COMMUNE DE TIGERY

Nous souhaitons limiter le nombre d'intervenants afin de favoriser le développement d'une relation de confiance entre les différents acteurs et l'enfant mais aussi entre les intervenants et les parents. Un référent est désigné et incité à se former au handicap en général. Une personne connue de l'enfant et faisant parti de l'équipe d'animation est présente aux côtés de l'enfant même en cas d'absence de son référent. Le référent ou accompagnateur de l'enfant doit lui garantir une qualité de vie au sein de la structure et lui permettre de participer aux ateliers et activités en toute sécurité.

Notre priorité est le respect des caractéristiques et de la personnalité propre de chaque enfant en favorisant une relation de complicité et une connaissance de l'autre.

Les moyens utilisés:

Humains :

- Une personne référente (animatrice ou animateur) sur les temps périscolaires (accueils, pause méridienne, et nouvelles activités périscolaires) et sur les temps extrascolaires liés à l'accueil (accueil de loisirs)

Matériels :

- Achat de jeux de manipulation et de jouets adaptés
- Savoir utiliser le matériel spécifique si nécessaire

Autres :

- Utilisation d'un langage simple et à intensité normale
- Prendre le temps nécessaire au bien-être de l'enfant et à sa compréhension en s'assurant qu'il a compris les consignes
- Gestion du matériel spécifique si besoin (piles, nettoyage, branchements etc...)
- Accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne
- Respect du rythme biologique
- Faire **comme pour les autres** tant que possible
- Informer les parents en racontant, rapportant et en écoutant leurs conseils
- Expliquer le fonctionnement des différents accueils du périscolaire et de l'extrascolaire
- Informer l'équipe d'animation en respectant les règles de confidentialité
- Former l'équipe aux procédures si nécessaire
- Tirer un bilan et de nouveaux objectifs avec l'équipe et avec les parents en instaurant une relation de confiance

C) Développer le savoir vivre ensemble pour faire de notre commune un territoire solidaire et respectueux qui tend vers le bien-être de l'individu

Moyens utilisés :

- Proposer des mini-séjours pour toutes les tranches d'âge élémentaire
- Proposer des veillées pendant les vacances scolaires en dehors des temps d'accueil
- Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et au développement durable

COMMUNE DE TIGERY

- Etre garant du bien-être et de la sécurité morale et physique des enfants
- Proposer des règles de vie adaptées aux différentes tranches d'âge
- Proposer d'inclure les enfants dans la vie quotidienne et les tâches collectives
- Proposer l'encadrement et l'accueil de jeunes en formation pratique BAFA ou en stage de découverte de classe de troisième ou encore en formation petite enfance
- Proposer des projets sur les temps d'accueil en fonction de thèmes périodiques
- Favoriser les activités d'expression et de prise de parole
- Favoriser l'apprentissage et éduquer au développement durable
- Lutter contre le gaspillage

Moyens d'évaluation :

- Nombre de projets proposés
- Nombre de séjours et nombre d'enfants sur liste d'attente
- Nombre d'actions menées pour le développement durable
- Dépenses de matériel et de matériaux
- Consommation de petit matériel et de consommable
- Utilisation de matières recyclées
- Nombre de stagiaires BAFA, stage de découverte de classe de 3^{ème}, et stages petite enfance accueillis

Favoriser la prise de conscience de protection de l'environnement

Le centre de loisirs et les accueils périscolaires sont le théâtre des citoyens de demain et les enfants sont invités au travers des activités et des gestes du quotidien à respecter l'environnement mais également à aider la nature dans son ensemble par des actes de tous les jours

Les objectifs :

- Réduire le gaspillage alimentaire
- Utiliser des matériaux recyclables
- Banni jusqu'à l'interdiction totale, l'utilisation de la vaisselle plastique jetable
- Sensibiliser les enfants au recyclage par la création plutôt que la consommation d'objets tout faits

Moyens utilisés :

- Utilisation de vaisselle réutilisable
- Achat de matériel responsable
- Mise en place progressive d'un « self-service » à la cantine
- Tri des déchets au maximum



COMMUNE DE TIGERY

- Limiter les emballages
- Travail avec les associations qui recyclent certaines matière (un bouchon pour l'espoir qui utilise les bouchons plastiques et l'étoile de Martin qui récupère les gourdes métalliques de compotes et autres desserts)
- Créer des maisons à insectes, à hérissons et à chauve-souris pour lutter naturellement contre les nuisibles
- Privilégier les sorties « nature » en forêt, dans les parcs, à pied, à vélo etc...
- Privilégier les activités de bricolage à partir de matière de récupération
- Favoriser les activités physiques de proximité afin d'éviter les déplacements

2°) Les relations :

A) Animateur/Parents :

Sensibiliser les parents à la vie du centre, afin de créer un climat de confiance, pour permettre à l'enfant de s'adapter plus facilement.

Le programme des activités sera affiché en début de séjour durant les vacances

Le programme d'activités sera également disponible sur le site de la ville et consultable via internet.

Ceci afin de responsabiliser parents et enfants.

L'échange d'informations (sur le déroulement de la journée, la santé ...) est fondamental.

B) Animateur/Enfant :

Faire que l'enfant puisse s'exprimer **en sécurité** le plus librement possible, être à l'écoute de ses soucis, problèmes et joies dans un respect mutuel.

Le Directeur du centre de Loisirs interviendra dans les conflits uniquement à la demande des animateurs, où quand il jugera important d'intervenir (mauvais traitements, injustice ...) mais en prenant le soin d'écarter les enfants.

C) Animateur/Personnel communal :

Faire que chacun puisse travailler dans les meilleures conditions sans s'occuper du travail des autres services.

D) Animateur/Animateur :



COMMUNE DE TIGERY

La motivation des animateurs sera l'élément moteur du bon fonctionnement du centre. Pour cela, ils devront faire profiter l'ensemble de l'équipe de leurs diverses qualités et expériences. Les conflits, s'ils existent, devront être réglés sans la présence des enfants. Le Directeur du centre n'interviendra pas tant que cela n'aura aucune incidence sur le bon fonctionnement du centre.

E) Enfant /Enfant :

L'enfant est au centre pour s'y amuser tout en respectant les règles de vie et les différentes personnalités.

F) Direction/Animateur :

Le Directeur du Centre de Loisirs demandera aux animateurs que leur priorité soit les enfants (en priorité leur sécurité). L'animateur devra être le lien pour les enfants entre la vie au centre et les familles. L'animateur pourra s'appuyer à tout moment sur la direction tant pour l'animation, des conseils, que des questions ou tout problème rencontré. Le directeur devra toujours être informé des soucis rencontrés avec les enfants ou des blessures et autres problèmes du quotidien.

3°) Les séjours et les veillées

a) Objectifs :

Aider l'enfant à :

- devenir responsable et autonome
- à développer ses capacités physiques intellectuelles et manuelles
- à vivre en collectivité et accepter les différences
- l'amener à communiquer et à s'exprimer

b) Moyens

Le monde extérieur et autre univers que celui habituel

Avec les camarades et les animateurs et en dehors du contexte familial

Par le jeu, les activités encadrées, le dialogue et les échanges avec autrui

Par la vie quotidienne et notamment deux rubriques :

COMMUNE DE TIGERY

- 1- L'hygiène et la santé (la toilette, la douche, la tenue, le rangement et la santé)
- 2- Les repas et le repos (repas du petit déjeuner au dîner et le coucher)

c) **But**

Divertir les enfants durant l'été

Donner une première approche de la séparation avec les parents en douceur

Casser le quotidien du centre de loisirs et le voir autrement sous un nouvel angle

Respecter autrui

Responsabiliser les enfants

4°) STRUCTURE ET IMPLANTATION DES ACCUEILS PERISCOLAIRES

A- *Les ormes*

Les accueils pré et postcolaires se déroulent dans les locaux du centre de loisirs « l'îlot loisirs » situé impasse de la Halle à Tigery (qui a ouvert ses portes le 7 septembre 2016). Ils concernent les enfants scolarisés dans cette école.

Les locaux :

- 2 salles périscolaires
- 1 salle d'activités
- Le réfectoire de la cantine de l'école des Ormes pour la prise du goûter
- 5 salles de restauration en deux services
- Les cours de récréation de l'école des Ormes

Encadrement : **matin :** 4 animateurs

Midi : Maternelle : 4 animateurs et 5 Atsem

Elémentaire : 9 animateurs (un par salle de restauration)

Soir : une responsable animatrice

Maternelle : 4 animateurs

Elémentaire : 4 animateurs

COMMUNE DE TIGERY

B- Le clos

Les accueils pré et postcolaires se déroulent dans les locaux du centre de loisirs « les coquelicots » situé rue du lac à Tigery. Il concerne les enfants scolarisés dans le groupe scolaire du clos.

Les locaux : Les 3 salles d'activités des Coquelicots
Le réfectoire élémentaire et maternel (soir) et une salle au périscolaire
Les cours de récréation du périscolaire et de l'école
La salle de motricité de l'école maternelle

Encadrement : **matin :** 3 animateurs
Midi : maternelle : 3 animateurs et 3 atsem
Elémentaire : 4 animateurs
Soir : 2 animateurs en maternelle et 2 en élémentaire (accueil tous les soirs d'un enfant en situation de handicap)

5°) les projets de groupe sur l'année scolaire et pendant les vacances (mercredis et vacances scolaires)

Les différents thèmes qui seront abordés par tous les groupes et toutes les tranches d'âge le mercredi sont les suivants :

- Les créadéfis
- Les cultures du monde
- Tous à vos pinceaux
- Art de rue
- Sports et grands jeux

Pendant les vacances scolaires les thèmes abordés seront en fonction des saisons ou des thèmes choisis en équipe

Les p'tits loups (enfants nés en 2019) :

Cette année l'accent sera mis sur les aspects de la vie quotidienne :

- Les règles de vie
- La politesse
- Le respect du matériel
- Le respect de l'autre
- La propreté

COMMUNE DE TIGERY

Objectifs :

L'apprentissage des règles de vie : c'est un nouvel environnement et beaucoup de changements en début d'année pour les enfants de petites sections. Il faut apprendre l'écoute des animateurs, la politesse, le respect du matériel, le respect de l'autre, la propreté, la patience, ranger les jouets et les règles de sécurité comme traversé la route en groupe.

Vivre en groupe : c'est un groupe d'une vingtaine d'enfants environ avec des personnalités différentes et une expérience de la collectivité qui n'est pas la même pour tous. Il faut apprendre à partager, échanger avec le groupe, attendre son tour et créer une atmosphère bienveillante et protectrice pour que les enfants soient épanouis et heureux de venir au centre et cela pour installer une base pour un groupe qui deviendra solidaire. Des spectacles seront créés afin d'aider les enfants à s'exprimer et ne pas appréhender le regard des autres, et libérer la parole.

Rythme de l'enfant et du centre de loisirs : s'acclimater aux horaires et rythme du centre (activités/ repas/ sieste/ jeux/ goûter/ départ). En effet la vie en groupe oblige les enfants à suivre le rythme donné bien que dans la mesure du possible nous respectons au mieux leurs besoins (dormir un peu plus, lire un livre, s'allonger...)
On adapte le rythme des journées selon leur évolution.

Autonomie : elle est surtout basée sur l'apprentissage de la propreté et sur le temps du repos. Certains ont acquis ces bases mais d'autres pas du tout. Il y a énormément de différence entre les enfants en début d'année. Demander d'aller aux toilettes, exprimer son besoin d'y aller, se rhabiller seul, demander de l'aide...
Le repas est aussi un apprentissage, certains ne mangent pas seul. C'est aussi un temps de découverte gustative, le but est de les amener à oser goûter des aliments qu'ils ne connaissent pas.
Enfin les règles de vie de la tenue à table, rester assis, ne pas jouer, rester calme sont abordées.

Motricité et créativité : développer l'imagination, bouger dans un espace, découvrir des matières et des objets, l'éveil musical, être curieux, avoir envie de participer aux activités, comprendre un jeu, jouer avec les autres, prendre conscience de son corps sont des éléments essentiels à la vie du centre et de son programme.
La première année au centre pose les bases pour pouvoir grandir et évoluer au sein de celui-ci. C'est une année de découverte. Les animateurs veilleront au bien-être de l'enfant en instaurant un climat de confiance, rassurant et bienveillant.
Faire du centre un lieu familier et où l'enfant se sent bien afin qu'il gère mieux la séparation et le manque des parents.
Le but est que le centre devienne un point de repères. Les thèmes à l'année sont des outils ludiques pour amener les enfants au travers de jeux et d'activités manuelles à se rapprocher de nos objectifs



COMMUNE DE TIGERY

Les Tigroux (enfants nés en 2018) :

L'année se déroulera en 5 thèmes jusqu'aux vacances

Créadéfis

Apprentissage des grands jeux basiques (1, 2, 3 soleil, épervier, chat perché etc..) le but étant de développer l'esprit d'équipe, la cohésion, l'apprentissage de l'écoute, des règles de vie en collectivité, s'amuser en groupe et reproduire les jeux par eux-mêmes. Grâce à des activités manuelles de groupe, nous allons permettre aux enfants de découvrir des œuvres telles que les fresques collectives, et ainsi de développer leur sens de l'organisation (place pour dessiner, prêt des outils, etc..)

Cultures du monde

Découverte de la cuisine, des fêtes, des costumes, parfois des jeux traditionnels, les chansons, et l'art. Ce sera également l'occasion de faire des activités qui suivent le calendrier (Noël, Halloween le printemps etc..)

Tous à vos pinceaux

Travail avant tout de la motricité fine, le travail sera axé sur la manipulation des différents outils comme les pinceaux, les rouleaux, mais aussi des matières comme l'aquarelle, l'acrylique, la roue des couleurs, etc... Les dessins libres seront proposés afin d'apprendre aux enfants à dessiner le produit de leur imagination par des techniques très simples (fleurs, maison, soleil)

Art de rue

Les enfants vont découvrir le style de dessin apparenté au street art (lettres colorées). Nous allons leur faire faire une exposition extérieure, des décorations murales pour leur salle d'activités. Leur expérience acquise sera utilisée dans nos créations.

Sports et jeux

Nous souhaitons créer des petits jeux de société avec du papier et différents objets recyclés, puis les utiliser. Les grands jeux seront utilisés pour cultiver l'esprit d'équipe, le fairplay, l'envie de se dépasser tout en affrontant l'autre dans une bonne ambiance

Objectifs généraux : nous souhaitons faire quitter aux moyennes sections, le monde des tout petits en les habituant à transformer la sieste en un moment de calme, avec des livres, des tapis de gym. Leur apprendre un minimum d'autonomie par l'habillage et le déshabillage seul est un autre objectif important. Les moyennes sections ont besoin d'apprendre les bases des règles de



COMMUNE DE TIGERY

vie au centre de loisirs, comme : se mettre en rang et y rester, écouter les consignes et les appliquer, respecter mutuellement le bien vivre ensemble par l'apprentissage du respect de l'autre et par le respect du matériel. L'apprentissage de la propreté passera également par les bonnes habitudes à prendre lors du passage aux toilettes : tirer les chasse d'eau, se laver les mains, le respect de l'eau, mais aussi les habitudes à la cantine avec l'apprentissage du tri des déchets et la propreté mais aussi par l'apprentissage du goût, et le débarrassage des couverts.

Les Pirates (enfants nés en 2017) :

Nous avons souhaité au travers des différents thèmes choisis cette année, de proposer aux enfants de notre groupe de développer leur créativité et leur esprit d'équipe.

Les thèmes sont fixés par période:

Créadéfis : se surpasser et s'amuser en individuel ou en équipe. Les défis demanderont de la concentration de la résistance intellectuelle et physique et feront appel à l'échange et au partage. Toutes les activités seront proposées sous forme de jeux

La grande journée des défis sera organisée par tirage au sort d'un défi, et chaque enfant devra le relever grâce à son habileté et sa réflexion.

Cultures du monde: découverte du monde géographiquement, gustativement, et musicalement. Chaque mercredi correspondra à un continent à découvrir, en essayant de faire participer les parents en partageant des recettes et des photos.

Tous à vos pinceaux : l'art sera au cœur de cette période avec la découverte de la peinture au pied et à la main, un mercredi une couleur, les auto-portraits et d'autres créations qui permettront de proposer une petite exposition

Art de rue : nous avons proposé aux enfants de décorer les rues de Tigery en proposant plusieurs activités : décoration des arbres, des barrières, utilisation de bois et d'argile ainsi que de peinture. Cet atelier permettra de développer l'imaginaire, de créer tout en partageant.

Sports et grands jeux : le printemps permettra aux enfants de jouer en extérieur à des jeux de balle pour développer leur adresse et la dextérité. Les sports collectifs seront à l'honneur afin de leur donner le goût et l'esprit d'équipe mais aussi de se surpasser afin d'aller au bout de l'effort.

La piraterie (enfants nés en 2016) :



COMMUNE DE TIGERY

Cette année nous avons comme projet d'installer un fil rouge sur le thème d'une course au trésor. En effet, nous sommes un groupe de « pirates » et partons en quête du trésor de Samuel Bellamy dit Black Sam et de son épave, le « Whydab ». Une grande carte a été faite et vient décorer la salle des pirates, elle a été illustrée par les enfants. Cette carte représente le chemin à parcourir pour arriver jusqu'au trésor en fin d'année scolaire. Chaque mercredi sera l'occasion d'une étape pour s'en rapprocher. Les activités, les jeux et le comportement (respectueux de la salle, du matériel et des relations humaines au sien du groupe seront un indicateur pour naviguer plus vite vers le trésor)

Plusieurs fois dans l'année nous recevrons des lettres, des énigmes, des photos...qui nous permettront d'apprendre l'histoire de Samuel Bellamy et d'en savoir plus sur l'épave

Toutes les activités seront en lien avec les différents thèmes choisis pour l'année

Les métamorphes (enfants nés en 2015) :

Cette année les animateurs de ce groupe ont décidé de « suivre » cette tranche d'âge sur une année supplémentaire. Ils ont donc décidé de renforcer la solidarité, l'entraide, et le respect des uns et des autres, afin que le groupe cultive le bien vivre ensemble.

Les 5 thèmes abordés pendant les cycles, vont avoir pour objectif de casser la routine et de se renouveler les propositions d'activités. Les journées seront toujours découpées de la même façon, à savoir : de activités manuelles ou calmes le matin et des grands jeux ou du sport les après-midi.

Voici la déclinaison des 5 thèmes

Créa défis : le but de ce thème est de défier les enfants entre eux ou contre les animateurs ou encore les autres groupes sur des activités manuelles, des sports ou des grands jeux, afin de développer l'esprit d'équipe et la cohésion du groupe. Nous souhaitons que les enfants se dépassent dans l'esprit de compétition mais dans l'esprit du plaisir avant tout.

Culture du monde: dans ce thème, notre but premier est de leur apprendre à devenir fair-play, bon perdant, tolérant mais sans oublier leur côté compétitif

Nos activités seront tournées sur la compétition, que ce soit seul ou en équipe

Objectifs : cohésion d'équipe, fair-play, bon perdant, être à l'écoute

Espions et détectives : notre but est de leur faire découvrir un maximum de culture en les faisant voyager chaque semaine, le mercredi, au travers des spécialités culinaires, des jeux ou des sports. Nous souhaitons qu'ils voient que l'on peut vivre différemment ailleurs dans le monde. L'ouverture d'esprit est le but recherché



COMMUNE DE TIGERY

Arts de rue : ce type d'art n'est pas souvent utilisé au centre de loisirs et celui-ci sera exploité au travers du Graff, du jonglage, de l'art du déplacement (avec l'intervention des Yamakasi)

L'objectif étant de leur faire découvrir l'art d'un point de vue différent de l'art traditionnel, mais aussi renforcer leur esprit créatif.

Sports et grands jeux : durant cette période, nous allons faire, créer, inventer, une multitude de sports et grands jeux. Notre objectif est que les enfants renforcent leur cohésion et leur esprit d'équipe ainsi que leur analyse des situations de jeux. Cette période sera plutôt active et demandera de l'énergie aux enfants.

Les slimes (enfants nés en 2014) :

Etant donné que les défis seront un fil rouge pour l'année scolaire nous mettrons en place des jeux en commun avec les autres groupes élémentaires. Notre but n'est pas d'exacerber l'esprit de compétition entre les enfants mais plutôt de développer l'entraide et l'unité de groupe. Nous allons mettre en place un système de bracelets colorés qui seront gagnés par les enfants qui aideront le plus les autres (entraide et soutien).

Dans la continuité de leur développement à l'école nous allons poursuivre leur autonomie en accentuant les activités de rangement et en pointant le respect du matériel et de l'humain.

Créa défis : en plus des défis individuels avec les bracelets, deux journées communes seront programmées pour les élémentaires.

Culture du monde : l'idée est de faire voyager nos enfants à travers le monde pour leur faire découvrir les jeux, les danses et la nourriture.

Tous à vos pinceaux : nous allons axer ce thème sur les différentes manières de peindre (utilisation des pieds des mains et de la bouche) notre but est de transformer la salle d'activité en galerie d'art.

Art de rue : art éphémère, yamakasi et tags seront à l'honneur avec ce thème qui va permettre de développer leur esprit critique et leur imagination

Sport et grands jeux :

Objectifs : favoriser l'esprit collectif, la cohésion d'équipe ainsi que la stratégie et la coopération



COMMUNE DE TIGERY

Les arnacoeurs (enfants nés en 2013 et 2012) :

Créa défis : le projet sera réalisé essentiellement sur deux journées communes aux enfants d'élémentaire. Moment de partage et rendez-vous autour d'activités manuelles et de grands jeux. Les objectifs sont de développer des notions de partage, d'entraide et de solidarité avec la mise en place d'activités de groupe qui nécessitent la coopération. Il s'agit également de donner aux enfants les moyens de prendre des initiatives, des décisions et de proposer en finalité une réalisation collective. Lors de ce cycle nous allons également créer des jeux pour les chèvres, et les enfants pourront utiliser des outils sans danger, découvrir la récupération d'objets et leur transformation.

Culture du monde: découverte des différentes cultures dans les origines de enfants, grâce à des discussions et des histoires vécues. Les enfants qui le souhaitent pourront rapporter des spécialités de chez eux à partager tous ensemble. La découverte de la Laponie juste avant les fêtes de fin d'année permettront de faire rêver les enfants. Les objectifs sont la découverte de la richesse du monde qui nous entoure, l'enrichissement des connaissances sur le monde et ouvrir les enfants à la diversité du monde ainsi que la tolérance des différences.

A vos pinceaux : lors de ce cycle, nous proposerons aux enfants d'utiliser différentes techniques de peinture mais également d'utiliser les matériaux comme les pinceaux de manière différente. L'objectif est d'avoir un regard critique et de développer l'imaginaire et la sensibilité artistique ainsi que de se détendre et d'exprimer les émotions.

Art de rue : nous allons nous approprier l'espace urbain en s'initiant à l'art du déplacement (Yamakasi) ainsi qu'avec des activités artistiques comme le graff et les tags. Nous allons également fabriquer une terrasse en bois et du mobilier en palettes pour le jardin du centre de loisirs. Objectifs de la période : découverte de nouvelles techniques artistiques et faire passer un message avec autorisation.

Sports et grands jeux : redécouverte des jeux dits classiques auxquels souvent les enfants ne jouent plus et nous les initierons également à différents sports mais avec un suivi sur plusieurs mercredis afin qu'il y ait une évolution.

Objectif : jouer ensemble, s'entraider, échanger, se dépasser, communiquer, arbitrer et se mesurer aux autres.

Durant cette année nous allons également essayer de recréer un lien avec les résidents du Mascaret, tout d'abord nous nous retrouverons pour des balades puis des goûters et avec ceux qui le voudront nous iront faire des activités et des jeux directement sur place.

Nous allons également voir quelles activités peuvent être mises en place afin de créer du lien avec les jeunes du Petit Sénart.



COMMUNE DE TIGERY

PROJET DE FONCTIONNEMENT

I – Structure et implantation :

Le centre de loisirs fonctionne pendant les vacances scolaires, excepté une période de 2 semaines durant les vacances d'été et une semaine pendant les vacances de Noël.

Le centre est implanté à côté du groupe scolaire « les ormes » et à côté de la Halle sportive à Tigery. Il reçoit les enfants de 3 à 11 ans scolarisés à Tigery ou résidants sur la commune.

Les locaux :

- Deux salles périscolaires qui peuvent devenir salle polyvalente si on ouvre la cloison amovible
- Huit salles d'activité (5 en élémentaire et 3 en maternelle)
- Deux dortoirs
- Une cuisine
- Une cours de récréation
- Un bureau infirmerie pour la directrice
- Un bureau pour le responsable enfance et vie scolaire
- Un bureau pour l'adjointe de direction
- Les cours de l'école des Ormes
- La halle sportive selon les disponibilités
- Le centre de loisirs « les coquelicots » en cas de besoin

De même, la cantine se situe dans l'école des Ormes avec une cuisine et 6 réfectoires

Les enfants sont encadrés par les animateurs concernant les déplacements entre ces lieux, selon les normes appliquées aux sorties en extérieures.

II – Encadrement :

COMMUNE DE TIGERY

Il se compose d'animateurs diplômés ou non diplômés dans le respect des normes DDCCS. Le taux d'encadrement en vigueur est respecté à savoir un animateur pour 8 enfants de moins de six ans et un animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans. Selon les activités le nombre d'animateurs doit être augmenté : par exemple pour les activités aquatiques, le nombre d'animateurs est de un pour cinq enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans, ou encore lors de sorties vélo où l'encadrement est règlementé à 2 adultes par intervalle de 12 enfants à vélo ce qui peut donc conduire à avoir besoin de 2 animateurs pour 12 enfants ou 3 animateurs pour 24 enfants etc...

Lorsque le centre accueille un enfant en situation de handicap il est nécessaire de faire intervenir une personne supplémentaire et de préférence la même personne toute l'année (du périscolaire au centre de loisirs en passant par les nouvelles activités périscolaires). Une personne peut gérer deux enfants en situation de handicap s'ils sont dans la même tranche d'âge et que les activités se font sur le site. En cas de sortie, une personne est prévue pour chacun des enfants pour assurer son bien-être et sa sécurité

Les animateurs sont répartis par tranche d'âge en fonction des effectifs prévus. Après les dates limites d'inscriptions, la liste des animateurs est dressée et répartie par groupe. Certains animateurs seront recrutés si cela est nécessaire. Les référents de chaque groupe du mercredi peuvent être amenés à changer de tranche d'âge si cela est nécessaire.

Les enfants qui ne sont pas inscrits aux dates limites seront acceptés si les effectifs et le nombre d'animateurs le permettent.

III – Fonctionnement du CLSH :

Nous avons choisi de fonctionner par groupes d'âges divisés ainsi :

- Les p'tits loups (enfants nés en 2019)
- Les Tigroux (enfants nés en 2018)
- Les Pirates (enfants nés en 2017)
- La piraterie (enfants nés en 2016)
- Les métamorphes (enfants nés en 2015)
- Les slimes (enfants nés en 2014)
- Les arnacoeurs (enfants nés en 2013 et 2012)

A chaque période de vacances les objectifs sont fixés par rapport au thème choisi qui est différent de celui des mercredis. Ce thème permet de programmer les animations et de proposer un décor accueillant.

Ces objectifs reprennent en principe les objectifs généraux avec des buts un peu plus ciblés par rapport au thème (exemple : les pirates, le cirque, les saisons, etc...)

COMMUNE DE TIGERY

Il s'agit de marquer la coupure entre le temps périscolaire ou du mercredi et le temps des vacances.

IV - Déroulement de la journée de centre de loisirs:

7h00 à 9h00

Accueil échelonné des enfants auxquels il est proposé un petit déjeuner jusqu'à 8h00.

Les enfants jouent librement ou avec les animateurs référents et sont indifféremment répartis dans les deux salles d'activités (élémentaires) et dans le hall d'accueil (maternelle)

9h00- 11h30 ou 12h00

Les enfants fréquentant le centre de loisirs sont identifiés grâce à l'inscription préalable au centre de loisirs.

Les enfants sont répartis par groupes d'âge avec les animateurs référents et vont débiter leurs activités en alternant les activités calmes et les ateliers plus actifs ou sportifs. Dans les groupes il est laissé un temps de parole important aux enfants afin de leur permettre d'exprimer leur ressentis sur la journée écoulée, pour leur soumettre des questions, ou pour leur permettre de faire des propositions d'ateliers. Ces informations seront ensuite utilisées lors des réunions par les animateurs afin de résoudre des problèmes dans le groupe ou d'adapter les programmes aux souhaits des enfants.

11h30 – 13h30

Ils se rendent aux toilettes puis se lavent les mains. Les repas se déroulent dans les 3 réfectoires et parfois dans la cour l'été.

Chaque animateur veille au bon déroulement du repas et apprend les règles aux enfants (goûter un peu à tout, partager les plats, être assis et apprendre la politesse).

Ensuite, les enfants se lavent les mains.

De 14 à 14h30, une pause échelonnée des animateurs est organisée.

À partir de 13 heures 30, il y a un temps calme ou une sieste pour les p'tits loups et les Tigroux et un temps de repos ou de lecture pour les autres.



COMMUNE DE TIGERY

Le réveil est échelonné jusqu'à 16h maximum.

14 heures 30 – 16 heures 15

Les enfants sont dans leur salle.

Ensuite, les activités manuelles, physiques et / ou artistiques débutent vers 14 heures 30

Les activités se déroulent comme suit :

- présentation : - modèle
 - exemple

- présentation des règles (jeux) et / ou des techniques (activités manuelles)

- organisation des tâches ou création des équipes

- création ou jeu

- rangement avec la participation des enfants

16 heures – 16 heures 45

Goûter préparé par un animateur avec l'aide d'enfants.

16 heures 45 – 18 heures

Retour des enfants dans leur salle avec un bilan de la journée et la présentation de la prochaine journée.

17 heures – 19 heures

Des jeux libres sont proposés aux enfants lors de l'accueil.



République Française - Département de l'Essonne

COMMUNE DE TIGERY

Arrivée échelonnée des parents (moment privilégié pour parler avec les parents et moyen de les sécuriser).

V – Règlement :

Afin de garantir un encadrement qualifié en nombre suffisant, les inscriptions se font en préinscription sur le site de la ville ou au guichet unique de la mairie suivant le planning ci-dessous :

Dates limites d'inscription pour les vacances

Vacances de toussaint (du 22/10 au 06/11 inclus) : du 1^{er} au 29 septembre 2022 avant minuit

Vacances de Noël (du 17/12 au 02/01 inclus) : du 1^{er} au 24 novembre 2022 avant minuit

Vacances d'hiver (du 18/02 au 05/03 inclus) : du 1^{er} au 26 janvier 2023 avant minuit

Vacances de printemps (du 22/04 au 08/05 inclus) : du 1^{er} au 30 mars 2023 avant minuit

Vacances d'été (à partir du 8 juillet) : du 1^{er} au 1^{er} juin 2023 avant minuit

Dates limites d'inscriptions pour les mercredis :

Mercredi de septembre : du 1^{er} au 8 septembre 2022 avant minuit

Mercredi d'octobre : du 9 au 22 septembre 2022 avant minuit

Mercredi de novembre : du 1^{er} au 20 octobre 2022 avant minuit

Mercredi de décembre : du 1^{er} au 24 novembre 2022 avant minuit

Mercredi de janvier : du 1^{er} au 15 décembre 2022 avant minuit

Mercredi de février : du 1^{er} au 26 janvier 2023 avant minuit

Mercredi de mars : du 1^{er} au 26 février 2023 avant minuit

Mercredi d'avril : du 1^{er} au 23 mars 2023 avant minuit

Mercredi de mai : du 1^{er} au 20 avril 2023 avant minuit

Mercredi de juin et juillet : du 1^{er} au 25 mai 2023 avant minuit

Le règlement se fait directement sur le site en alimentant le porte-monnaie virtuel ou en règlement au guichet unique de la mairie

Les inscriptions hors délais ne pourront être reçues que dans la limite des places disponibles et en s'adressant directement à la direction au centre de loisirs.

2, place de Liedekerke-Beaufort - B.P.24 - 91250 TIGERY

Téléphone : 01 60 75 17 97 - Télécopie : 01 69 89 15 12 - e-mail : mairie@tigery.fr



République Française - Département de l'Essonne

COMMUNE DE TIGERY

Lors de la première inscription de l'année scolaire, les parents sont tenus de remplir la fiche de liaison qui est téléchargeable sur le site internet de la ville ou qui leur est remise par le responsable. Les parents s'obligent à communiquer sans délai au responsable du Centre de Loisirs tout changement relatif à la santé de leur enfant, au cadre familial ou aux renseignements donnés en début d'année. Les parents ayant la garde partielle ou exclusive de l'enfant doivent contacter la Directrice du Centre de Loisirs. Pour les enfants accueillis avec des Projets d'Accueil Individualisés, les parents doivent fournir, au centre de loisirs : le PAI ou l'avenant à jour, les médicaments dans une trousse identifiée au nom de l'enfant en s'assurant du respect des dates de péremption.

Les enfants ne peuvent quitter seuls (sans autorisation) le Centre de Loisirs.

Seuls les parents (responsables légaux) ou les personnes nommément désignées par eux sur la fiche de liaison, sont autorisés à venir chercher leurs enfants au Centre de Loisirs.

Dans l'hypothèse où un enfant qui leur est confié aurait un comportement incompatible avec les règles de vie au Centre de Loisirs, le responsable aura la faculté de demander sa radiation, après différents rappels ou interventions. Il en serait de même si les parents n'observaient pas les horaires de fermeture du Centre de Loisirs et/ou en cas d'absence du matériel exigé à plusieurs reprises :

Vacances d'hiver et d'automne : Gants et vêtements résistants à l'eau.

Vacances d'été : Tous les jours, un sac à dos avec une gourde, des affaires de piscine, de la crème solaire adaptée, un tee-shirt, une casquette ou un chapeau, un vêtement imperméable.

En cas de sortie anticipée (avant 17h00), les parents seront invités à signer une décharge au Centre de Loisirs.

Pour les absences pour cause de maladie, un certificat médical sera demandé et donnera droit à un avoir. Toute inscription est définitive et donc facturée.

Dans le cas de modification de planning à la demande de l'employeur, un justificatif de ce dernier sera demandé pour annuler la facturation.

Un enfant fiévreux ou porteur d'une maladie contagieuse ne peut être admis au Centre de Loisirs. **À noter que le personnel du Centre de Loisirs n'est autorisé à distribuer des médicaments qu'avec l'ordonnance du médecin et une lettre des parents autorisant les animateurs à administrer le médicament.**

2, place de Liedekerke-Beaufort - B.P.24 - 91250 TIGERY

Téléphone : 01 60 75 17 97 - Télécopie : 01 69 89 15 12 - e-mail : mairie@tigery.fr



République Française - Département de l'Essonne

COMMUNE DE TIGERY

Pour les familles, les tarifs du Centre de Loisirs sont les suivants :

- La **journée** de centre de loisirs : **de 4 à 16,50 euros pour les Tigériens et 46 euros pour les non Tigériens**
- un tarif de 20 euros s'applique également pour une journée si l'enfant se présente non inscrit

Les tarifs de l'accueil de loisirs, sont modulables selon la règle du quotient familial. Dans ce cas, un dossier doit être constitué en mairie (se munir du livret de famille et du dernier avis d'imposition sur le revenu).

Pour tous ces services, le personnel communal en charge de la santé et de la sécurité des enfants régulièrement inscrits, engage sa responsabilité. Il est tenu au respect de règles strictes. Les familles sont invitées à se conformer aux conditions énoncées ci-dessus et à faire connaître à la mairie d'éventuels dysfonctionnements.

LA DIRECTRICE
ALSH TIGERY
L'ILOT LOISIRS

2, place de Liedekerke-Beaufort - B.P.24 - 91250 TIGERY

Téléphone : 01 60 75 17 97 - Télécopie : 01 69 89 15 12 - e-mail : mairie@tigery.fr
